NEUVIC - ENTIER
SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST
DE
NEDDE
DE
LE MAS-NEUF
LE MAS
SECTION L5
LE PETIT BOIS CHALE
LA CONDAMINE
CHATEAU EST
SECTION A5
LASIAUVE-EST
PUY DE LA BESSADE
PUY LACHAU
CHOUVIAT-NORD
DE LA GANNE
DONNARIEIX-OUEST
DONNARIEIX - NORD
LES SEIZES
LEMONT-NORD
SECTION L3
PERASSOUX - NORD
PERASSOUX
CHARNALUAS
SECTION I4
LE MASPICOUL OUEST
LE MASPICOUL EST
SECTION I1
SECTION E3
CHOUVIAT
DONNARIEIX
SECTION L4
LEMONT-SUD
SECTION L2
PERASSOUX-SUD
GERVAIX
LEGAUD
LES COTES
CHOUVIAT-SUD
DONNARIEIX - SUD
CHEZ LE PELAUD
LEMAZAUD
MOULIN DE LEGAUD
SECTION I2
LEGAUD EST
MEILHAC
EYBORD
LEGAUD SUD
LAS COMBAS
SECTION K1
SECTION K4
SECTION H1
SECTION I3
LAVALLE
CHANTEGREUX
MOURET
SECTION F1
RAYMOND
MEILHAGUET
CHAMPS DU THEIL
CHAMPEAU
VILLEMONTEIX
LES PALENCHES
LE THEIL
LES COMMUNAUX DE MEILHAGUET
LAS DERIERAS
LOUBANAU
LOMBRE
LE BONHOMME
A
Uh
Nh
Nc
Np

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE (87)
Commune d'Eymoutiers

Plan Local d'Urbanisme
Document Graphique

Plan Centre

Légende :

- 🟥 ZONE A : zone agricole
- ZONE AUc : zone d'urbanisation future à court terme
- ZONE AUl : zone d'urbanisation future à long terme
- ZONE AUi : zone d'urbanisation future réservée aux activités industrielles artisanales ou commerciales
- ZONE UA : zone de centre ville ancien
- ZONE UB : zone de faubourg de centre ancien
- ZONE UC : zone d'extension pavillonnaire
- ZONE Uh : zone d'extension autour de hameaux présentant un intérêt architectural
- ZONE UI : zone réservée aux activités industrielles artisanales et commerciales
- ZONE UL : zone réservée aux activités de loisirs et tourisme
- ZONE N : zone naturelle (bois)
- ZONE Nc : zone destinée aux activités de loisirs et de tourisme tout en préservant à l'exploitation des captages est autorisée
- ZONE Nh : zone de restauration du bâti ancien parsemé
- ZONE Nl : zone destinée aux activités de loisirs et de tourisme tout en préservant l'exploitation des terres agricoles et du paysage
- ZONE Np : zone de protection des sites du paysage et de l'environnement correspondant à des secteurs de vallées avec prise en compte des risques d'inondations
- Espace boisé classé à conserver
- Z.Z.P.P.A.U.P A
- Z.Z.P.P.A.U.P B
- Z.Z.P.P.A.U.P C
- cône de vue
- Site de la Vallée de la Vienne
- ★ Elément du petit patrimoine protégé au titre de l'article L.123.1.7 du code de l'urbanisme

Date de création : 15-10-2004 Date de modification : 02-01-2007
Plan n°8
Réalisé par : Julien BARREAU Echelle : 1/5000

Conseils
Etudes
Environnement

Bureau d'Etudes Techniques C.GABETTE
L'Arbre du Faux
87150 CUSSAC
Tél : 05.55.70.98.87 _ Fax : 05.55.70.99.98
Email : cgabette@aol.com

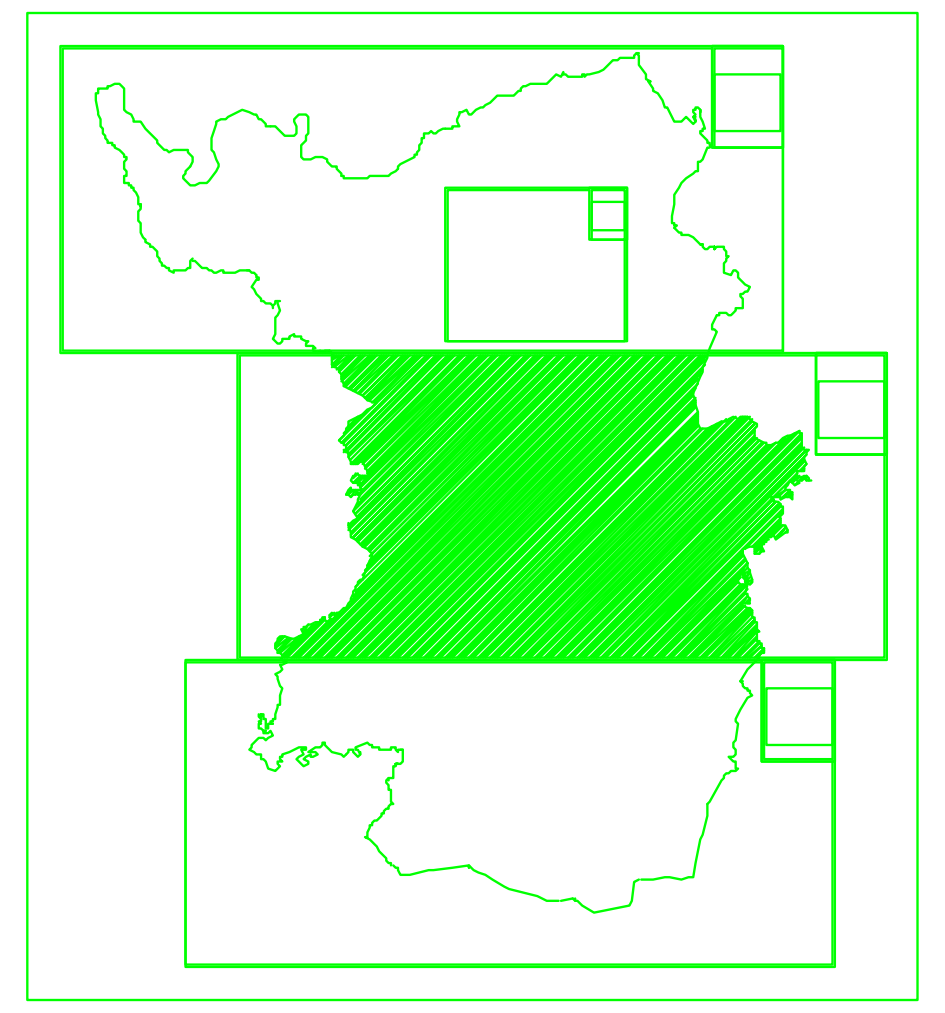Maître d'Ouvrage :
Mairie d'Eymoutiers
8, rue de la collégiale _ 87120 EYMOUTIERS
Tél : 05.55.69.10.21 _ Fax : 05.55.69.27.19